



# Newsletter ADA IDF

Septembre 2025

## Actualités

- **Formations IDF 2025** : il reste de la place. 😊

- **Enquête de production** : quelques jours pour y répondre !

- **Bilan de fin de saison ADA 2025** : inscription

## Règlementation

- **Utilisation et entretien des élevateurs et gerbeurs**

- **Protéger les informations relatives à son domicile personnel**

## Filière apicole

- **Médiathèque ANERCEA** - les journées d'études dispo

- **Nouveau financement VIVEA pour les futurs agriculteurs**

## Articles

- **Prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française** : quatre scénarios sur l'avenir du secteur biologique français à l'horizon 2040

## Inscription formations ADA IDF 25-26

Encore quelques places disponibles !


[Lien inscription](#)

Pour rappel, voici les formations prévues et datées à ce jour :

- Les apports de la sélection en apiculture niveau 1
- Chimie des miels et analyses
- Règlementation et hygiène en miellerie



## Enquête de production ADA FRANCE

 Répondez à l'enquête jusqu'au 5 octobre 2025 inclus : pensez à vous munir de votre registre d'élevage et de votre cahier de miellerie avant de commencer.

Les données sont traitées de façon anonyme et confidentielle. Les résultats globaux feront l'objet de publications et serviront de référence pour la filière apicole.

[Répondre à l'enquête](#)

Merci à toutes et tous,  
on compte sur vous ! 😊



## Rappel : Bilan de fin de saison ADA IDF

Ferme de la Closeraie  
à Magny-les-Hameaux (78)

**3 NOVEMBRE 2025**

# Bilan fin de saison



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Ile-de-France

**Rendez-vous à 9h chez Alban.  
Fin de la journée 18h**

MATIN

**9h - 9h30**

Accueil café et  
mot du président

**9h30 - 10h**

Interventions prévention  
et sécurité au travail

**10h - 11h**

Travaux de votre ADA en 2025

**11h15 - 12h30**

Atelier : Bilan et structuration  
de l'ADA - la parole est à vous

APRES-MIDI

**12h30 - 14h**

Déjeuner + shooting photo

**14h - 14h45**

Visite de l'exploitation d'Alban

**14h45 - 15h**

Brise glace

**15h - 16h**

Ateliers tournants  
Varroa - Elevage -  
Communication - Vente

**16h15 - 17h30**

Retour des ateliers et  
discussion ouverte

**17h30**

Apéritif

Journée  
ouverte aux  
adhérents  
et leurs  
salariés



Inscription gratuite et obligatoire via le QR code.

Nous comptons sur votre présence.

David et Candice

**M'inscrire pour le 3 novembre !**

**Important**

Pour préparer notre atelier Bilan et Structuration (matin), nous souhaitons vous mettre à contribution dès maintenant !

**D'ici le 3 novembre, préparez quelques papiers sur les thèmes suivants :**

- **Ce que j'apprécie dans le travail de l'ADA IDF**
- **Ce que je n'apprécie pas dans le travail de l'ADA IDF**
- **Ce que j'aimerais que l'ADA fasse à l'avenir (court/moyen/long terme)**

On accepte toutes les idées, propositions, avis pour structurer encore mieux notre association. 😊

**Les Ateliers tournants de l'après midi seront articulés autour des axes suivants :**

Varroa / Elevage / Communication / Vente.

Par petits groupes, vous serez amené à échanger autour de ces sujets. Parler trucs & astuces, méthodes ou inquiétudes. Notez d'ici là, ce qui vous préoccupe / questionne / ce qu'il serait intéressant à partager.

Nous articulons cette journée autour de l'échange et votre participation.

## Règlementation

### Utilisation et entretien pour les élévateurs et les gerbeurs

#### ELEVATEUR :

- Une vérification est obligatoire tous les 6 mois par une personne qualifiée ou un organisme certificateur. Ces contrôles doivent être enregistrés dans un registre.
- La conduite de l'élévateur doit se faire par une personne formée, et disposant d'une autorisation faite par l'employeur. Le CACES R489 n'est pas obligatoire mais permet de s'assurer que la personne dispose des connaissances et compétences nécessaires. Il est possible pour l'employeur de former un salarié en interne. Une fiche d'évaluation doit alors justifier des connaissances et savoir-faire acquis.

#### GERBEUR :

- Contrôle du gerbeur obligatoire de l'APAVE si utilisation par un salarié (comptez environ 200€/an)
- Le contrôle VGP (Vérification Générale - Périodique) est obligatoire tous les 6 mois sur les gerbeurs : Un technicien se déplace chez vous et contrôle le bon fonctionnement. Outre la vérification, ce contrôle est indispensable lorsqu'on a un salarié ou un stagiaire.
- Pas besoin de CACES pour l'utilisation d'un gerbeur.

Plus d'infos sur le livret Matériel 2024 - Manutention et ergonomie

- >> Créez votre compte sur l'Apithèque pour pouvoir visualiser le document **gratuitement**.
- >> **Nous pouvons également vous fournir le livret gratuit format papier.**

## Le dirigeant peut désormais protéger les informations relatives à son domicile personnel

Les dirigeants de sociétés peuvent dorénavant demander la confidentialité des informations relatives à leur domicile personnel. Cette mesure vise à protéger les dirigeants contre les risques d'agressions physiques, de harcèlement ou de cyberattaques.

Le décret du 22 août 2025 permet aux dirigeants de sociétés d'occulter leur adresse personnelle sur le Registre du commerce et des sociétés (RCS). Les dirigeants concernés sont les **personnes physiques**, représentants légaux de société, et les **associés indéfiniment responsables de personnes morales** (pour les SNC et les sociétés civiles). Ces personnes peuvent également demander la confidentialité de leur adresse personnelle sur des actes de l'entreprise (passés et futurs), ainsi que sur l'extrait K ou Kbis.

[Plus d'infos ici](#)

## Filière apicole

### Accédez à la médiathèque de l'Anercea

Toujours dans un esprit de partage, **l'Anercea met à disposition de ses adhérents les vidéos des différentes interventions aux Journées d'Étude.**

Sur le site internet [anercea.com](http://anercea.com), onglet Nos actualités/vidéos Journées d'Étude, vous pouvez déjà accéder au contenu vidéo suivant :

- **L'apiculture de plaine** : présentation de la ferme Billard, « L'éthos s'acquiert par ce que l'on appelle la socialisation apicole », Agnès Fortier et Lucie Dupré, chercheuses à l'INRAe,
- **Contrôle des accouplements** : une nécessité pour améliorer le cheptel en apiculture, Dr. Jakob Wegener travaille à l'institut de recherches de Hohen-Neuendorf.



The screenshot shows a navigation menu with options: INFO-REINES, JOURNÉES D'ÉTUDE, L'ARTICLE DU MOIS, TUTOS, VIDÉOS - JOURNÉES D'ÉTUDE (highlighted), and VIE DE... Below the menu is a video player with a thumbnail of a presentation. The video title is 'CONTRÔLE DES ACCOUPLEMENTS : UNE NÉCESSITÉ POUR AMÉLIORER LE CHEPTEL EN APICULTURE - VIDÉO'. It is marked as 'ADHÉRENT' and dated '17 septembre 2025'. There are 'Aucun commentaire' (no comments) and a 'LIRE L'ARTICLE →' link at the bottom.

[Site de l'Anercea](#)

Prochainement :

- **Le Pin test** : outil de performance hygiénique et de phénotypage des colonies, Rodolphe Dupain et Tristan Kistler, INRAe,
- **Quelle apiculture pour demain ?**, Thierry Fedon,
- **Faire les bons choix en élevage de reines** : Beebreed et sélection génomique, Dr. Jakob Wegener travaille à l'institut de recherches de Hohen-Neuendorf.

Pour information nous allons avec notre président à l'Anercea. Rendez-vous sur place ! Le 18 et 19 novembre à St-James (50).

## Un nouveau financement VIVÉA pour les futurs agriculteurs et futures agricultrices

Depuis le 1er juillet 2025, VIVÉA propose une nouvelle modalité de financement en faveur des porteurs de projet à l'installation en agriculture. Désormais, **VIVÉA abonde automatiquement le Compte Personnel de Formation (CPF)** de ces futurs chefs d'entreprises agricoles, afin de couvrir le reste à charge de certaines formations certifiantes, dans la limite de 3 000 euros par personne et par an (hors ticket modérateur).

Les formations éligibles à ce financement via le CPF sont les suivantes :

- CERTICREA
- Entreprendre en agriculture paysanne
  - Chiffrer son projet en agriculture paysanne
  - Optimiser le management d'un domaine viticole
- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA)



**Rappel pour les agriculteurs contributeurs et à jour de leur cotisations** : chacun bénéficie d'un budget annuel de 3 000 € dédié à la formation, les permis professionnels sont pris en charge à 100 %, sans reste à charge pour le bénéficiaire et sans impacter le budget annuel de 3 000 €.

[Découvrir](#)

## Articles

**Une prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française : Centre d'études et de prospective**

Cette note présente quatre scénarios sur l'avenir du secteur biologique français à l'horizon 2040.

Bertrand Oudin, Lucas Gouwy, Céresco, Miguel Rivière, Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective (CEP).

[Lire l'article](#)

## Petites annonces

Vous avez du matériel à vendre ou vous recherchez du matériel ? Vous embauchez ? Envoyez nous un petit message, nous ferons le relai 🔥 .

## L'ADA IDF c'est vous !

Nous construisons l'association autour de vous, si vous avez des idées, des besoins, des questions, des axes d'améliorations, revenez vers nous. Cela servira à tout le monde.



**ADA IDF**  
**2 Avenue Jeanne d'Arc**  
**78150 Le Chesnay**  
[www.ada-idf.org](http://www.ada-idf.org)

### **Candice Laroche**

Directrice de l'ADA IDF  
[candice.laroche@ada-idf.org](mailto:candice.laroche@ada-idf.org)

### **David Gregorio**

Responsable communication  
et expérimentation ADA IDF  
[david.gregorio@ada-idf.org](mailto:david.gregorio@ada-idf.org)